



ASSOCIATION CANADIENNE DES  
AUTOMOBILISTES

## FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS

### Voyages à destination du Canada et des États- Unis Hiver 2008

À compter du 31 janvier 2008, le département de la Sécurité des États-Unis prévoit mettre en application l'Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental (IVHO) aux points d'entrée terrestres et maritimes. Les citoyens des États-Unis et du Canada devront présenter les documents suivants pour entrer ou rentrer aux États-Unis par voie terrestre ou maritime :

#### Citoyens américains et canadiens

**Âgés de 19 ans ou plus** : une pièce d'identité avec photo délivrée par un organisme gouvernemental, telle qu'un permis de conduire, en plus d'une preuve de citoyenneté, tel un certificat de naissance ou de naturalisation

**Enfants âgés de 18 ans et moins** : une preuve de citoyenneté, tel un certificat de naissance.

Les passeports et les cartes d'un programme pour les voyageurs dignes de confiance – NEXUS Air, SENTRI et FAST – continueront d'être acceptés pour les déplacements transfrontaliers.

#### Exigences en matière de voyages terrestres ou maritimes

- **Cet hiver, les citoyens américains qui désirent entrer au Canada ou rentrer aux États-Unis à partir du Canada lors d'un voyage en voiture ou par bateau (y compris par traversier) ne seront pas tenus de présenter un passeport.**
- **Jusqu'à l'an prochain, les visiteurs américains qui entrent au Canada pourront continuer de présenter des documents tels que leur certificat de naissance ou leur permis de conduire pour franchir la frontière canado-américaine.**
- **On recommande aux citoyens naturalisés des deux pays d'avoir avec eux une preuve de citoyenneté telle qu'un passeport. On demande aux résidents permanents des États-Unis et du Canada qui ne sont pas citoyens de l'un ou l'autre de ces pays d'avoir sur eux leur preuve de résidence, comme le certificat d'inscription au registre des étrangers (carte verte).**

#### Exigences en matière de voyages aériens

- **Pour pouvoir quitter les États-Unis ou y entrer, les citoyens américains ou canadiens qui voyagent par avion entre les États-Unis et le Canada sont tenus de présenter un passeport valide ou tout autre document conforme aux exigences de l'IVHO.**
- **La CAA recommande à tous les voyageurs américains de consulter leur agent de voyage de l'AAA afin de vérifier si leur transporteur aérien exige d'autres documents pour les vols transfrontaliers.**

Pour des renseignements supplémentaires : [http://www.travel.state.gov/travel/cbpmc/cbpmc\\_2223.html](http://www.travel.state.gov/travel/cbpmc/cbpmc_2223.html)  
et [www.cbsa.gc.ca](http://www.cbsa.gc.ca).

---

*L'Association canadienne des automobilistes est une fédération regroupant 9 clubs d'automobilistes qui desservent environ 5,1 millions de membres par l'entremise de 148 bureaux répartis d'un océan à l'autre. La CAA offre une vaste gamme de services à ses membres et s'emploie à améliorer les conditions de voyage et de conduite automobile au pays et partout dans le monde notamment en axant ses efforts de défense des intérêts sur des questions relatives à la sécurité routière ou sur des questions d'intérêt public qui touchent les automobilistes au Canada. [www.caa.ca](http://www.caa.ca)*